



Baie-Comeau

## PROCÉDURE OUVERTE<sup>1</sup> 2026-22

### RÉFECTION DU TERRAIN DE BASKETBALL – PAVILLON DU LAC

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être préparée sur la formule fournie par la Ville et être déposée au, 19, avenue Marquette, Baie-Comeau, avant **9 h 30 le lundi 8 juin 2026**.

Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes publiquement à **10 h le lundi 8 juin 2026** au, 19, avenue Marquette, Baie-Comeau.

Les documents officiels de soumission seront disponibles sur le site du S.E.A.O. ([www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca)) à compter du 19 mai 2026 et c'est à cet endroit que les soumissionnaires doivent se les procurer obligatoirement. Les documents d'appels d'offres et les modifications à ces documents ne peuvent être obtenus que sur le système électronique d'appel d'offres.

Toute information relative à la soumission pourra être obtenue auprès de madame Dominick Moreau par courriel ([soumissions@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:soumissions@ville.baie-comeau.qc.ca)).

La Ville de Baie-Comeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

**Baie-Comeau, le 13 mai 2026**

ORIGINAL SIGNÉ

**ANNICK MORIN, Cheffe approvisionnement et gestion contractuelle**

<sup>1</sup>En vertu de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (LCOM) au Québec, une **procédure ouverte** est un processus d'adjudication obligatoire pour les contrats atteignant un seuil financier réglementé. Elle permet à tout fournisseur intéressé de soumissionner, garantissant la transparence, la libre concurrence et l'égalité de traitement entre les soumissionnaires. *Auparavant appelé appel d'offres public.*